

Avis public



PROMULGATION PROJET PARTICULIER PP-89

AVIS est par les présentes donné que la résolution approuvant le projet particulier ci-après décrit a été adoptée par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, à sa séance ordinaire du 2 mai 2016, est réputé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire de l'agglomération de Montréal et est entré en vigueur le 10 juin 2016 conformément à la loi.

RÉSOLUTION CA16 170143 : approuvant le projet particulier PP-89 visant à autoriser l'usage « école secondaire » et permettre la construction d'un nouveau bâtiment situé au 5500, avenue Westbury en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement* (RCA02 17017).

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée.

FAIT à Montréal, ce 15 juin 2016.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate